



NOTA : Les simulations volumétriques du projet ainsi que les implantations présentées dans ce repérage photographique ne sauraient être exactes du fait des déformations liées au caractère "Panoramique" de ces montages photographiques : elles sont par conséquent indicatives.



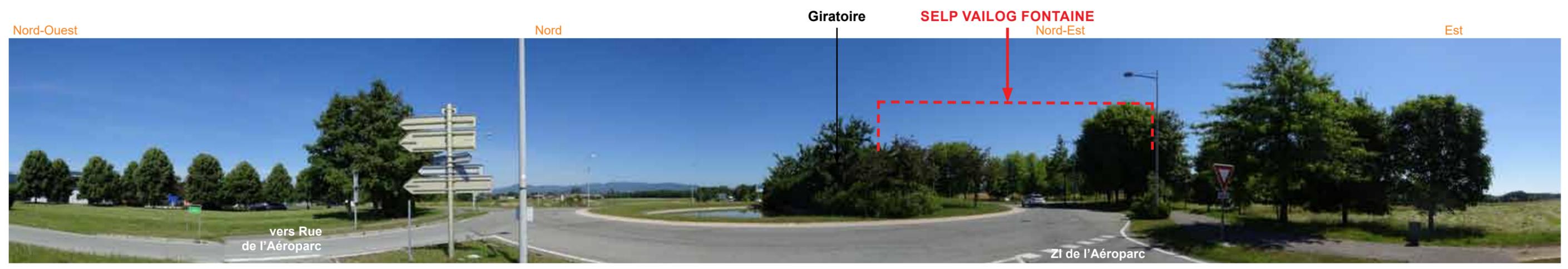
POINT DE VUE



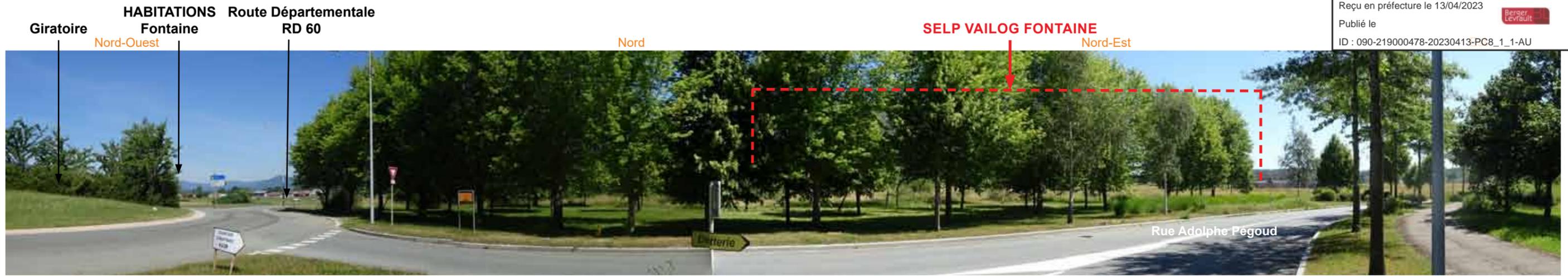
1 - VUE DEPUIS LA ROUTE DÉPARTEMENTALE RD 60, VERS LE SUD-EST



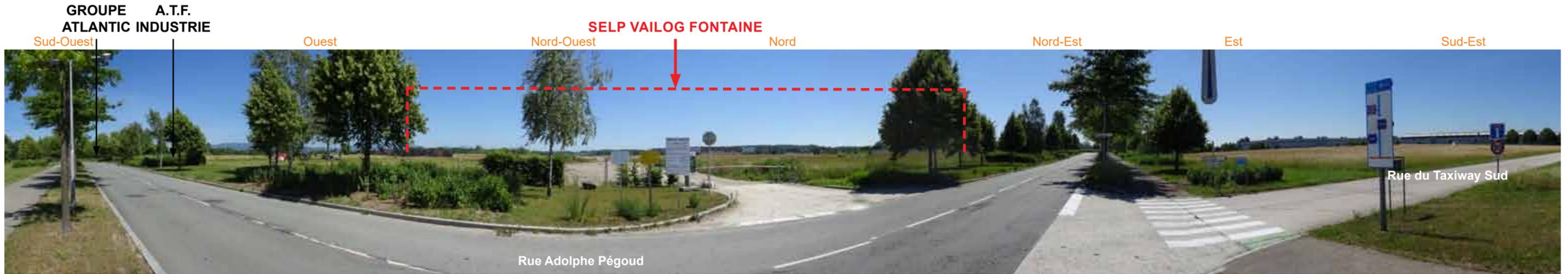
2 - VUE DEPUIS LA ROUTE DÉPARTEMENTALE RD 60, VERS L'EST



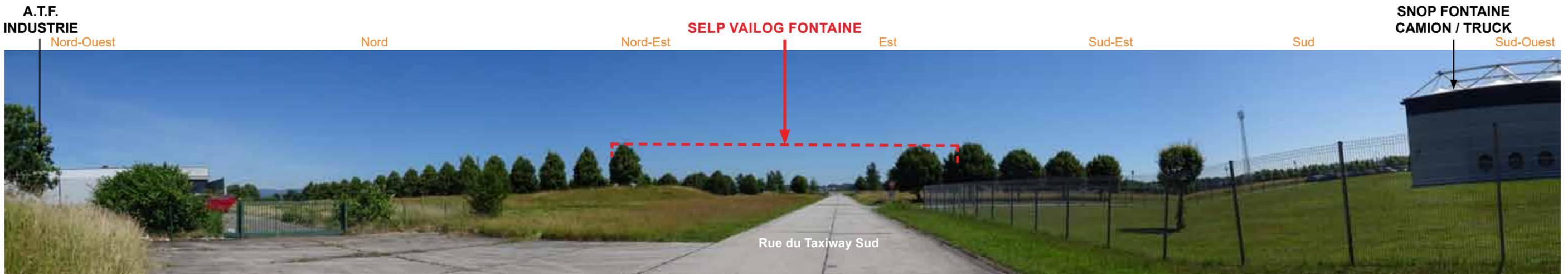
3 - VUE DEPUIS LE GIRATOIRE DE LA RUE DE L'AÉROPARC, VERS LE NORD-OUEST



4 - VUE DEPUIS LE GIRATOIRE D'INTERSECTION ENTRE LA ROUTE DÉPARTEMENTALE RD 60 ET LA RUE ADOLPHE PÉGOD, VERS LE NORD



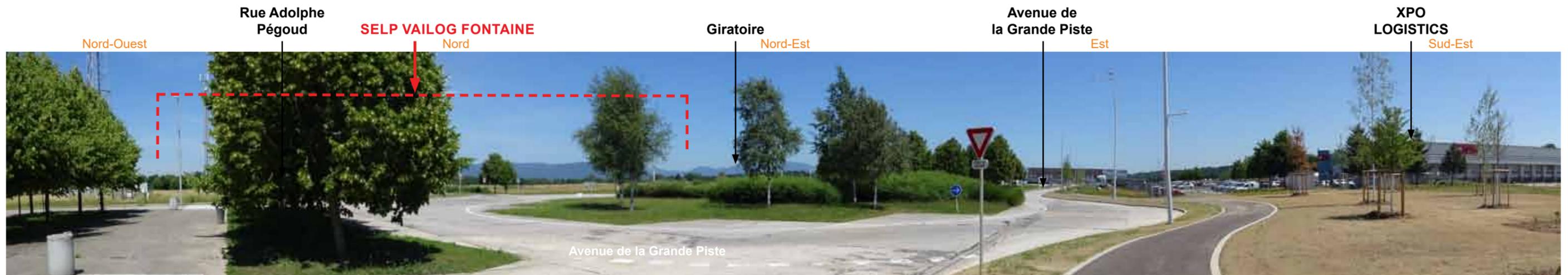
5 - VUE DEPUIS LA RUE ADOLPHE PÉGOD, VERS LE NORD



6 - VUE DEPUIS LA RUE DU TAXIWAY SUD, VERS LE NORD-EST



7 - VUE DEPUIS L'AVENUE DE LA GRANDE PISTE, VERS LE NORD-OUEST



8 - VUE DEPUIS L'AVENUE DE LA GRANDE PISTE, VERS LE NORD-EST



9 - VUE DEPUIS L'AVENUE DE LA GRANDE PISTE, VERS L'OUEST